

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 23 (1952)
Heft: 10

Artikel: L'exposition Biel-Bienne 1952
Autor: Hirschi, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans tous ses secteurs, l'horlogerie requiert une main-d'œuvre habile, une forte proportion d'ouvriers ou de chefs qualifiés, qu'il s'agisse de mécaniciens chargés de régler les machines ou d'hommes dont la main reste l'outil principal ou de ceux qui s'occupent des questions techniques d'organisation et de répartition du travail comme de l'établissement de nouveaux calibres ou de modèles de remplacement. L'horlogerie s'apparente aussi à la bijouterie par la décoration de la boîte ou sa combinaison à des bracelets ou à des pendentifs, clips ou autres articles de joaillerie ; le bijoutier est un artiste au service de l'industrie.

Le métier d'horloger est un beau métier, un métier de tradition qui est bien de chez nous, un métier qui est demeuré un art.

B. LEDERMANN.

L'Exposition Biel - Bienne 1952

Au moment où paraîtront ces lignes, l'exposition organisée par la municipalité de Bienne aura fermé ses portes. Ouverte au public du 13 septembre au 12 octobre 1952 dans les locaux du second étage de la Poste du Marché-Neuf, elle eut un grand succès : les visiteurs affluèrent de toute part ; jeunes et vieux de tous les milieux prirent plaisir à parcourir les trois salles aménagées d'une façon plaisante et originale. Les représentants des autorités de la ville et du canton de Berne, de même que des groupes d'études de différentes villes suisses et de l'étranger passèrent quelques instants à étudier les tableaux et les vitrines de l'exposition.

Chargé de présenter brièvement l'exposition aux lecteurs du « Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura » qui n'ont pas eu l'occasion de descendre à Bienne, nous nous efforcerons non de décrire l'exposition en détail, ce qui serait une vraie aventure, mais d'en dégager les idées principales. Nous regrettons toutefois de ne pouvoir apporter tant soit peu de cette chaude ambiance, empreinte de dignité, qui se dégageait des pièces originales, tirées des archives, plusieurs fois centenaires. Les tableaux statistiques, de même que plusieurs tableaux économiques, présentés avec humour, donnaient au tout une note gaie et accueillante.

Même une commune aussi importante que Bienne ne peut pas se permettre d'organiser souvent des manifestations semblables à celle qui fut mise sur pied cet automne. Il faut des circonstances spéciales pour que la municipalité consente les dépenses élevées nécessaires à l'élaboration de tables et de panneaux illustrant la vie de la cité.

Il y a environ 600 ans, à l'époque de la féodalité, la ville de Bienne devait lutter pour sa liberté et son autonomie. Elle signa dans ce but des alliances renouvelables, d'une durée de 5 ou 10 ans, avec diverses villes de la région. Une première alliance perpétuelle fut conclue avec Fribourg en 1343. Neuf ans plus tard, en 1352, fut signée une seconde alliance perpétuelle, cette fois avec la ville de Berne. Notre cité, qui dépendait nominalement des princes-évêques de Bâle, n'eut en général qu'à se louer du traité passé avec sa voisine. Pen-

LOSINGER & C^o S. A.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

DELÉMONT

Téléphone (066) 2 12 43

Cylindrages. Revêtements et traitements superficiels
au goudron et bitume
Pavages. Asphaltages.
Travaux d'isolation



533

CHAUX



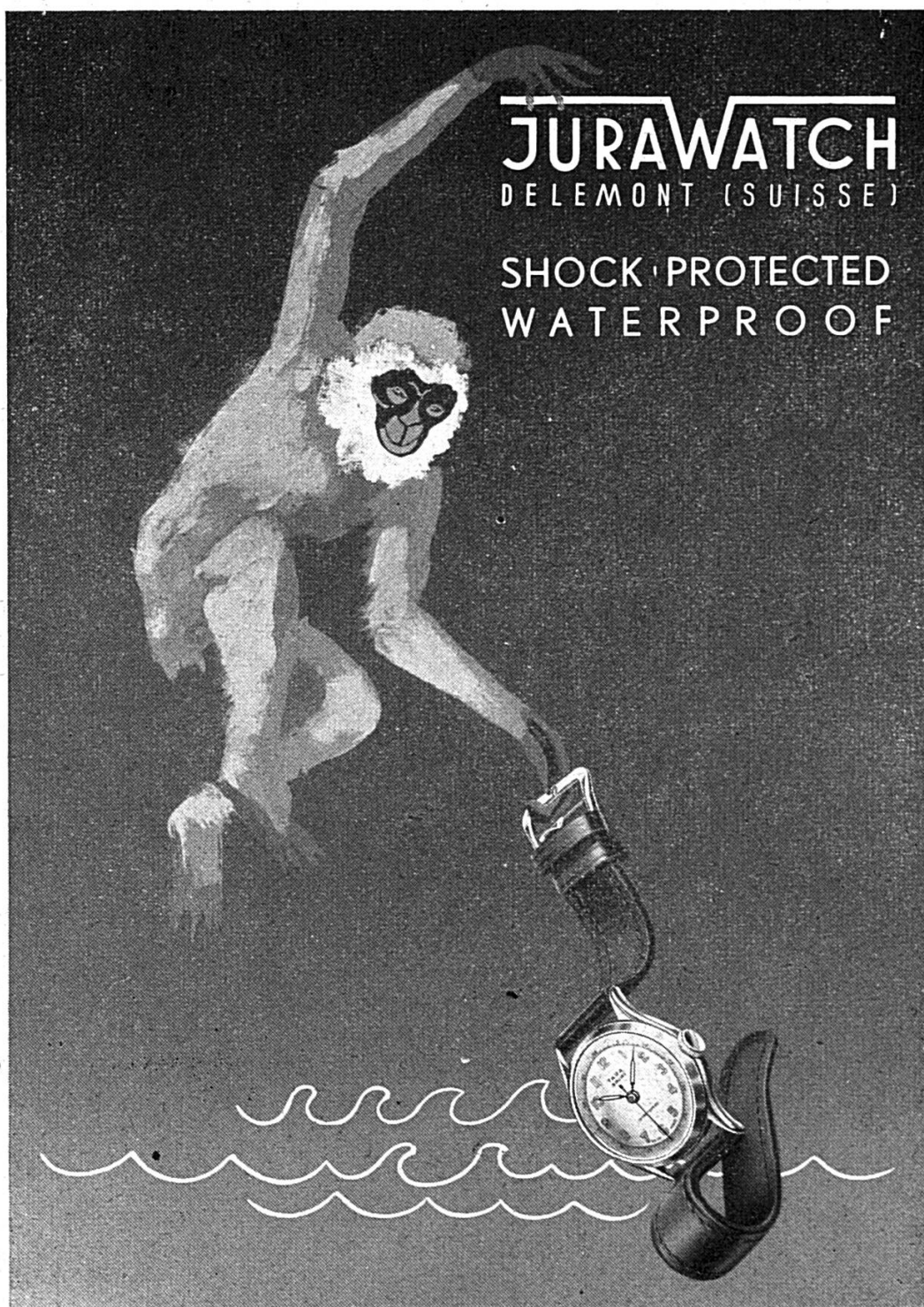
pour blanchir et désinfecter les étables, etc.
pour améliorer les terres décalcifiées,
pour préparer la bouillie bordelaise,
pour fourrager (carbonate de chaux fourrager).

Fabrique de chaux de St-Ursanne S. A.

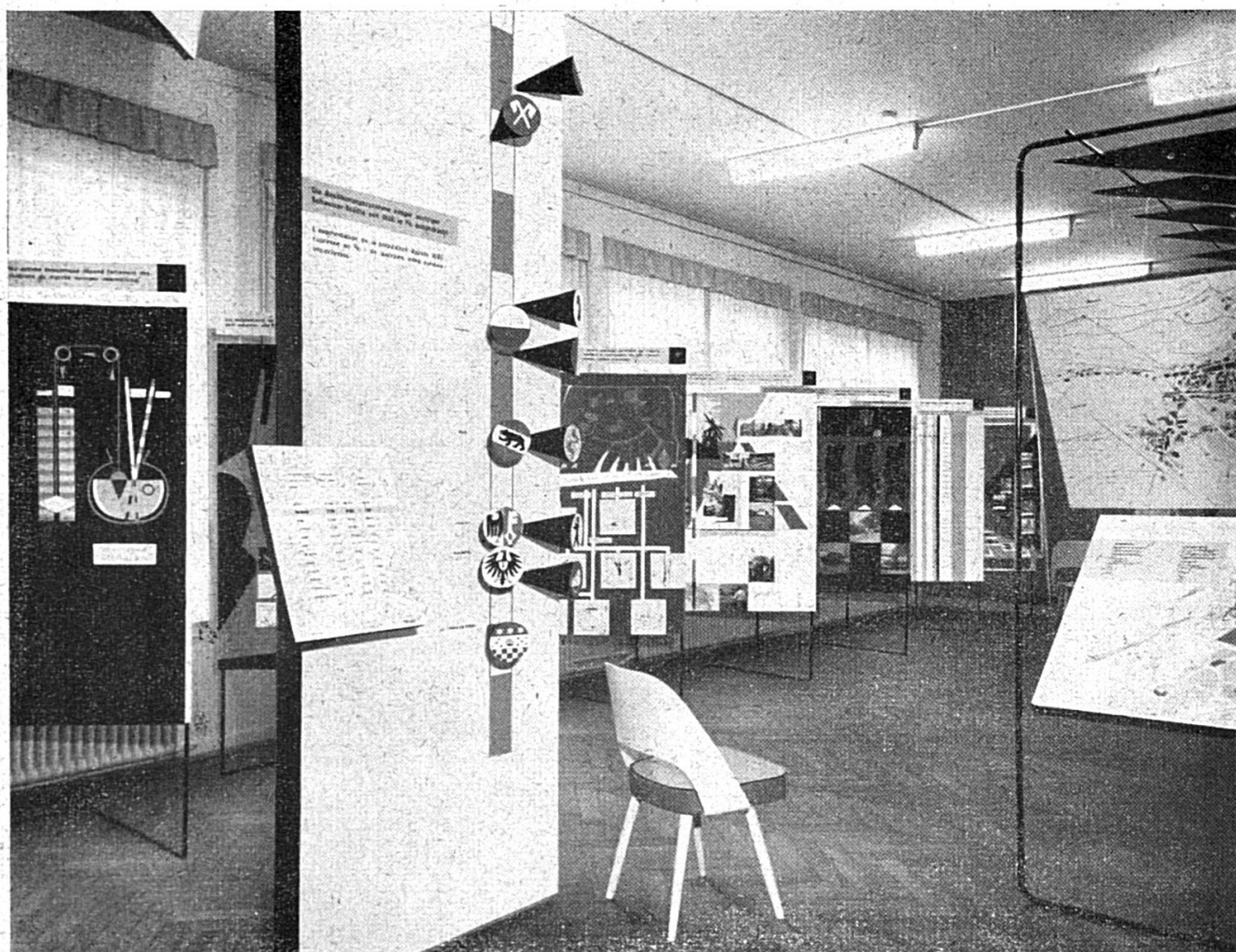
St-Ursanne (Jura)

Tél. (066) 5 31 22

525



537



Vue d'ensemble de la salle d'exposition consacrée à Bienne d'aujourd'hui et de demain

dant des siècles, la ville de Bienne vécut une vie relativement calme et finit par être rattachée au canton de Berne. Devenue cité industrielle, elle prit tout à coup son essor au milieu du siècle passé, avec l'introduction de l'industrie horlogère. De 5000 qu'il était en 1850, le nombre des habitants passa à environ 49,000 au dernier recensement. Et en février dernier, notre office de statistique pouvait enregistrer le 50,000^e habitant.

Afin de commémorer tout à la fois le 600^e anniversaire du traité d'alliance perpétuelle avec Berne et le fait que Bienne compte dorénavant 50,000 habitants, les autorités ont jugé à propos d'organiser l'exposition qui nous occupe, destinée à faire connaître le passé et le présent et de penser à l'avenir de la ville. Bienne s'accroît très rapidement depuis des années déjà : au recensement de 1941, nous dénombrions 41,219 habitants, à celui de 1950, 48,342 ; à fin septembre 1952, 51,250 personnes résidaient dans la commune. Bien que

l'augmentation naturelle de la population soit relativement grande, le développement rapide de la cité provient surtout des immigrations. Ainsi, nous notons en 1951 l'arrivée de 5591 personnes ; mais 4459 personnes reprirent leurs papiers. Les nouveaux venus doivent s'acclimater. Attirer l'attention des anciens et des nouveaux Biennois sur certains aspects de la cité et les intéresser au développement et aux problèmes de la communauté, était également un des buts prévus par les promoteurs de l'exposition.

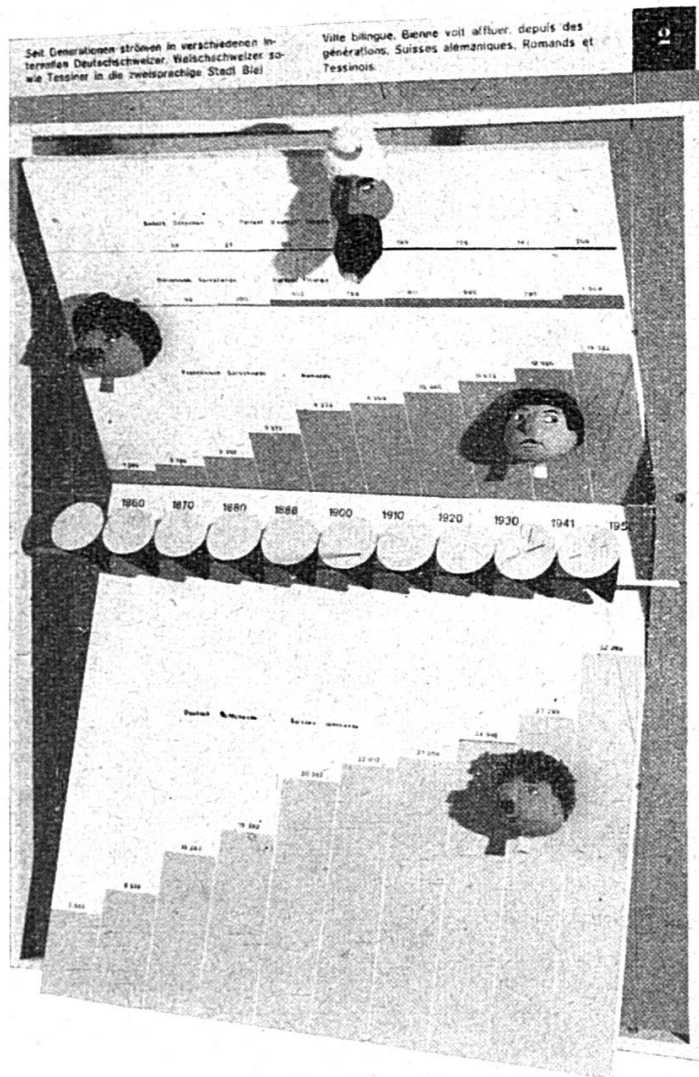
Parcourons ensemble les trois salles de l'exposition.

La salle d'entrée est un salon réservé à la présentation générale de la ville et de ses environs. Quelques spécimens des produits biennois les plus caractéristiques symbolisent notre industrie, qui a porté bien au-delà de nos frontières le bon renom de la cité.

Bienne doit son charme à sa situation privilégiée au bord d'un lac, à la limite de deux régions : le Plateau suisse et le Jura. La rencontre de la culture burgonde avec la culture alémane, la cohabitation de Romands et de Suisses alémaniques ont conféré à la ville un caractère bien à elle. Plusieurs splendides photographies de la région, des vieux et des nouveaux quartiers rappellent aux visiteurs les beautés des environs immédiats de la cité. Il n'est pas étonnant qu'une contrée aussi caractéristique inspire les arts. Pendant un siècle, les Biennois ont été accaparés par la construction de leurs maisons d'habitation, par celle des édifices publics, par l'aménagement de tout l'équipement que réclame une ville. On a forcément négligé quelque peu les questions culturelles. De grandes tâches attendent la génération présente et les générations futures. Aujourd'hui, notre ville est la patrie d'artistes réputés et le foyer vivant de jeunes forces. Les quelques œuvres d'art exposées — une statuette de bronze, toute de grâce et de légèreté, du sculpteur Hermann Hubacher, deux peintures de Walter Clénin, des tableaux de Fernand Giauque et de Pierre Gauchat, des tentures de Mme Elsi Giauque et des céramiques modernes d'André Gigon — sont là pour prouver que les Biennois ne se soucient pas uniquement de questions matérielles. L'art industriel et artisanal a été de tous temps florissant dans nos murs et, aujourd'hui encore, une phalange d'artistes maintiennent cette tradition séculaire.

Mais c'est l'industrie avant tout qui marque la ville de son cachet. La fabrication de la montre a fait connaître Bienne dans le monde entier comme un des centres de l'industrie de la précision. L'industrie des machines, de la petite mécanique à l'industrie lourde, déploie également une activité réjouissante. N'oublions pas que, chaque année, des milliers d'autos sont montées chez nous, apportant partout le témoignage d'un travail de qualité et de l'esprit d'entreprise des Biennois. Disposés avec goût, des produits des branches industrielles citées illustrent l'activité féconde des Biennois : une boussole de l'armée, un appareil d'agrandissement pour la vérification des rouages des montres, un montre automatique « grand format », une présentation de rubis synthétiques, des petites voitures automobiles miniatures, des produits de fine mécanique et de tréfilerie.

Une deuxième salle de l'exposition montre pour la première fois à Bienne un choix précieux de pièces originales provenant des riches collections des archives municipales. Placés sous verres, lettres de



Répartition de la population de Bienna
d'après les langues

franchise, anciens règlements, actes, etc., éveillent l'intérêt des amateurs d'histoire. Penchés sur les vitrines, les visiteurs déchiffrent religieusement les textes anciens et pensent au temps passé... L'appartenance de Bienna, comme ville alliée, à la Confédération lui valut d'être en contact étroit avec tous les autres lieux confédérés. De la sorte, tous les problèmes qui faisaient l'objet des délibérations de la Diète étaient également traités par le Conseil de Bienna. Si le vœu toujours émis d'être reçue comme ville souveraine dans l'Alliance des Confédérés n'a jamais pu se réaliser, la raison n'en était pas seulement dans l'état de sujétion à l'Evêché de Bâle, non seulement dans la puissance proportionnellement faible de son contingent de troupes, mais résidait pour une grande part dans les rivalités permanentes des Etats formant la Confédération helvétique. Ces divergences de vues et différends portaient sur une politique d'expansion

à l'Ouest, à l'Est ou au Sud, sur la prédominance des cantons ou des villes et sur la diversité des confessions à la suite de la Réformation. Au cours de toutes ces tensions auxquelles Bienne était également soumise, le prince-évêque se révéla un arbitre habile s'affirmant tantôt contre Bienne, tantôt pour elle, mais qui sut, avant tout, constamment sauvegarder ses propres intérêts.

Parmi les collections de nos archives historiques qui ne comptent pas moins de 70,000 pièces cataloguées, un choix judicieux d'actes et de documents fut fait. Ces derniers relatent les événements de nature générale, juridique et économique qui furent à l'origine du développement d'abord stagnant, puis précipité de notre ville. Car Bienne releva en premier lieu de la principauté épiscopale de Bâle et, depuis 1815, du canton de Berne.

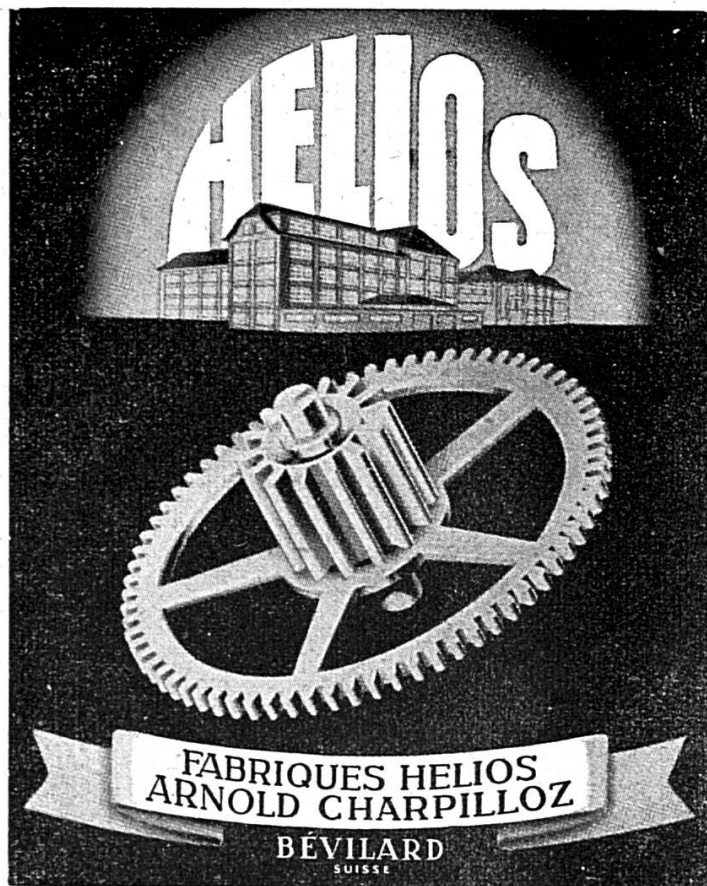
Le matériel d'archives a été complété par des plans et par des portraits de personnes qui se sont acquis un mérite grâce à leur activité politique, économique ou intellectuelle et par une série de vues de la ville. Groupées par sujet, les pièces originales nous reportent au temps des alliances avec des villes suisses, de Bienne sous la suzeraineté de l'Evêque de Bâle, de la Réformation et du début de l'industrie à Bienne. La lettre de franchise de Rodolphe de Habsbourg de 1275, l'ordonnance de police de 1296, les lettres de combourgeoisie avec Berne depuis 1279, le plus vieux compte communal de 1390/91, pièces mémorables, en bon état de conservation, éveillent la curiosité des amateurs d'antiquités. Différents documents sur les corporations de métiers du XVI^e siècle voisinent avec des contrats de construction passés avec des maîtres-artisans célèbres de l'époque.

De la salle réservée à l'histoire de la cité, passons à celle intitulée *Bienne, ville de 50,000 habitants*, en grande partie consacrée à la ville d'aujourd'hui et à l'avenir. Elle nous donne, en raccourci, une image de la structure démographique ; elle évoque les problèmes économiques qui se posent à notre génération ; elle tend à illustrer les efforts de l'administration municipale pour faire face aux tâches communes qui lui incombent.

Les vitrines de la salle précédente ont fait place à des panneaux multicolores, tous de même grandeur, où les photographies alternent avec des courbes, des chiffres et des dessins originaux. Le long des quatre parois, les tabelles, au nombre de vingt-et-un, montées sur chevalets, illustrent d'une façon vivante la vie de la cité.

En entrant dans la salle, on a, devant soi, un panneau vertical qui situe Bienne, 9^e ville de la Suisse, dans le cadre des autres villes du pays. Bienne est la ville qui, avec Zurich, a grandi le plus rapidement depuis un siècle. Depuis 1850, le nombre de ses habitants a augmenté de 762 %. Notons à titre de comparaison que durant la même période, Zurich s'est accrue de 838 %, Bâle de 559 %, Lausanne de 524 %, Lucerne de 501 %, Berne de 394 %, Winterthour de 390 % et Genève de 286 %. L'augmentation de Saint-Gall depuis 1850 est de 281 %, celle de la ville de Neuchâtel de 254 %, de Fribourg de 220 % et de La Chaux-de-Fonds de 164 %.

Toutes les villes d'une certaine importance ont, aujourd'hui, leur Service de statistique dont la mission est de recueillir des données précises et de noter, au jour le jour, le mouvement de la population,



546

PARISIENNES

un produit Burrus

avec et sans filtre

95 ct.



556

Aciers laminés à froid

en rouleaux et en bandes redressées



TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. BIENNE

Téléphone (032) 2 74 11

557

Meubles - Menuiserie

Ameublements complets - Agencements de magasins et restaurants

Entreprise de travaux de menuiserie de tous genres

Plans et devis à disposition

FABRIQUE JURASSIENNE DE
MEUBLES
DE LEMONT

Magasins et bureaux : Rue de la Maltière 2

538

l'évolution des prix, la situation du marché du travail, etc. Ces chiffres permettent aux autorités de percevoir très nettement le pouls de l'économie et de prévoir les mesures qui pourraient s'imposer. Ainsi les premiers panneaux de la salle sont de nature statistique. Composés avec humour, imagés de figurines amusantes et de dessins expressifs, ils apportent aux visiteurs la preuve que la statistique, bien que considérée comme un domaine ardu, sec et sans âme, peut être une matière vivante englobant toute la vie d'une population dans ses heurs et malheurs.

Chaque tablette est titrée, résumant ainsi brièvement par le texte les idées principales émises par l'image. Relevons ici quelques thèmes importants qui figurent à l'exposition sous forme de tableaux.

Ville bilingue, Bienne voit affluer, depuis des générations, Suisses alémaniques, Romands et Tessinois : Le bilinguisme est un phénomène typiquement biennois. Le nombre des Suisses alémaniques et des Suisses romands a augmenté assez régulièrement dans la proportion de 2 à 1. Pourtant, dans les périodes de prospérité horlogère, le nombre des Romands croît proportionnellement plus rapidement que celui des Suisses alémaniques. Dans les années de crise, l'horloger hésite à agrandir le cercle de sa famille et, d'autre part, l'immigration des Jurassiens et des Neuchâtelois faiblit. Depuis quelques années, les industries non horlogères ont, peu à peu, augmenté en nombre et l'immigration venant de la Suisse alémanique a été, proportionnellement, plus forte que l'immigration romande. Nous comptons aujourd'hui à Bienne 66,7 % de Suisses allemands, 30 % de Romands, 2,7 % de personnes parlant l'italien ; 0,6 % ont une autre langue maternelle.

Le flux et le reflux des migrations sont intenses : Les villes voient, chaque année, des milliers d'habitants s'installer et d'autres repartir. Bienne, tout particulièrement, est soumise à ce phénomène ainsi qu'en témoigne une tablette. Ce va-et-vient n'est pas sans poser un grave problème civique, surtout dans une ville bilingue. Trop de citoyens monolingues demeurent étrangers à la vie communale qui, en Suisse, joue un rôle si important. L'assimilation de 5000 personnes par année, soit du 10 % de la population, est difficile. La municipalité cherche à réagir en faisant distribuer, à chaque nouveau venu, une petite brochure qui sert d'introduction à la vie de la cité.

Trois autres tableaux illustrent très schématiquement la situation économique de la ville :

C'est à l'industrie horlogère que Bienne doit, avant tout, son développement. Un quart de la population active de Bienne travaille dans l'industrie horlogère. L'horlogerie domine nettement. Elle marque la cité d'un sceau indélébile. Elle assure à Bienne un rayonnement au-delà de nos frontières. Un panneau nous donne une idée de l'importance de cette industrie par rapport aux autres activités industrielles et commerciales.

Une autre tablette porte le titre général suivant : *L'activité économique de Bienne dépend fortement des fluctuations du marché horloger international.* Le 95 % des produits de l'horlogerie suisse sont exportés. Aussi la prospérité économique de la ville est-elle tributaire de la situation internationale. Ce tableau illustre avec des cour-

bes ce phénomène d'une façon frappante. En 1932, par exemple, la Suisse a exporté des montres pour 86,3 millions de francs. A Bienne, on dénombrait quelque 5000 chômeurs. La rentrée des impôts était de 3,7 millions de francs seulement. Les dépenses sociales, dues au chômage, s'élevaient à 2,5 millions de francs. Les caisses de la ville étaient à sec et il fallut l'énergie indomptable des autorités pour maintenir le navire à flot. En 1951, on a exporté de Suisse pour 1010,3 millions de montres. Il est entré en 1950, 14,1 millions de francs dans les caisses communales. Les charges sociales qui découlent du chômage sont quasi inexistantes.

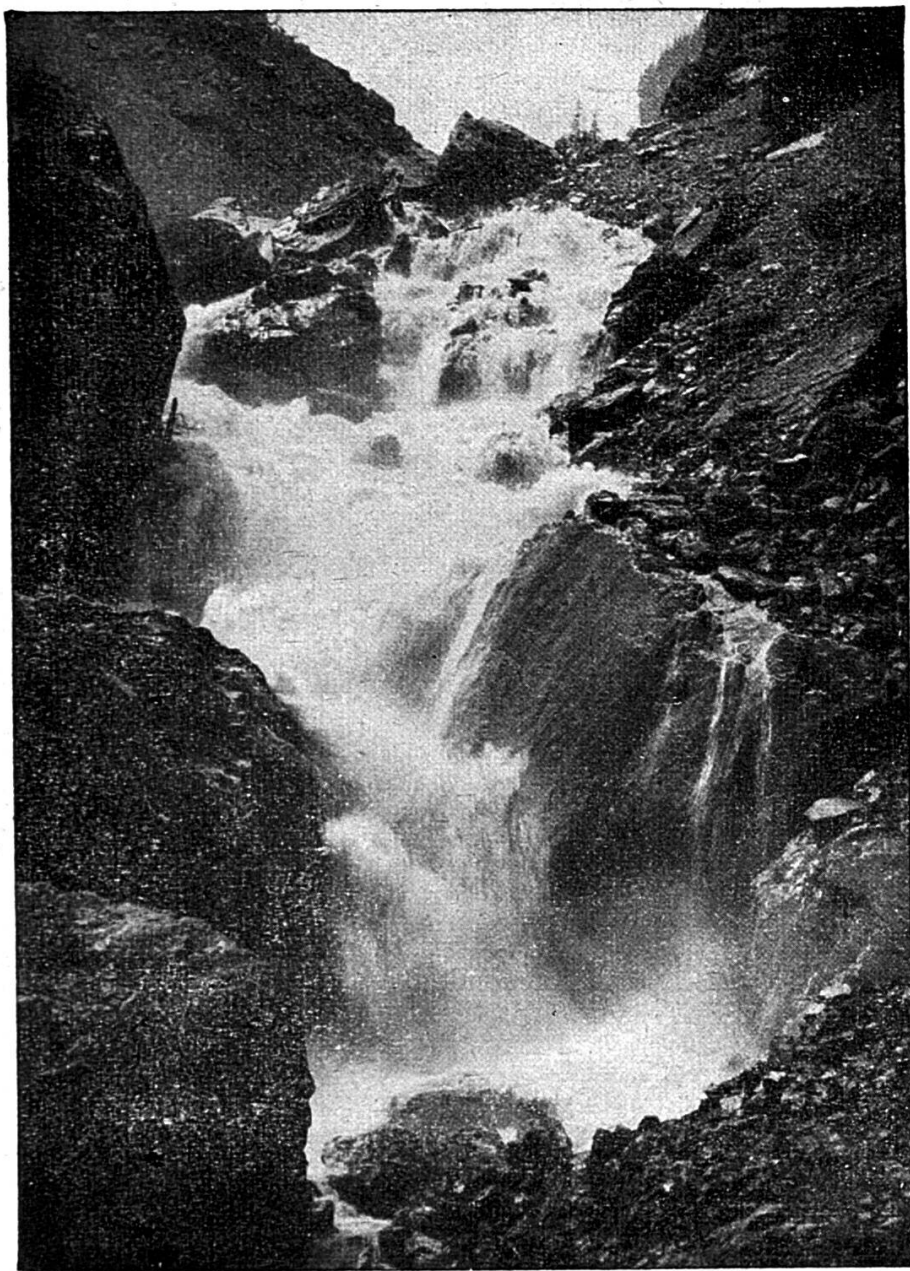
Des industries toujours plus variées corrigent les faiblesses d'une économie trop unilatérale : La vulnérabilité dont souffre la ville nous fait vivre dans une crainte perpétuelle. Notre tâche est, dès lors, très nettement définie. Tirant parti de notre abondante main-d'œuvre de qualité, nous devons, par l'introduction d'industries nouvelles, qui ne sont pas soumises, aux mêmes moments, aux mêmes influences du marché, corriger les faiblesses de notre économie. Depuis 30 ans, les autorités se sont sérieusement attachées à résoudre ce problème et de grands progrès ont été réalisés. Ce panneau symbolise la variété des industries biennoises. Tout en demeurant avec fierté une des grandes métropoles de la montre, Bienne doit être consciente du problème fondamental que pose son économie locale.

En étudiant les tableaux suivants les uns après les autres, les visiteurs peuvent se rendre compte de la multiplicité des tâches des départements de l'administration communale. Il n'est pas possible, dans le cadre d'un modeste résumé, d'évoquer toutes les fonctions des différents organismes. Contentons-nous d'en commenter quelques-unes.

Une ville qui s'étend a besoin de transports rapides qui relient tous les quartiers entre eux. — Le développement des transports publics depuis 50 ans : Si les premiers tramways hippomobiles datent de 1877, c'est en 1902 que les transports publics furent rattachés à l'administration communale. La ville de Bienne s'étend sur 21,59 km². Le diamètre de la ville est, du nord au sud, de 3,1 km. et de l'est à l'ouest de 8 km. Pour lutter contre l'embouteillement des rues à certaines heures de pointe, pour permettre à l'ouvrier, à l'employé de se rendre sans trop de fatigue au lieu de son travail, il faut qu'une ville possède des moyens de transport en commun rapides et qui relient commodément entre eux tous les quartiers. Deux panneaux sont consacrés au développement du réseau du tramway, des trolleybus et des autobus. Bienne a toujours été en tête du progrès. Le réseau des trolleybus mesure aujourd'hui 13,6 km., celui des autobus 28,3 km. Le matériel roulant est moderne, confortable, pratique.

Bienne est une ville essentiellement ouvrière. Les questions sociales s'y posent avec une acuité qu'elles n'ont pas toujours ailleurs. Quatre panneaux évoquent quelques aspects de la mission dont les œuvres sociales sont chargées.

Lutte contre le chômage, surveillance du marché du travail, orientation professionnelle : Sur le panneau, une maison symbolise l'Office du travail. L'activité de ce dernier varie selon que nous sommes en pleine prospérité économique ou dans une période de crise. La tâche



PRODUCTION **TRANSPORT**
DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Vente en 1951 : 1,48 milliard de kWh.

**Forces Motrices Bernoises S.
A.**

gros lots
5 x 20'000.-

2 x Frs 10 000.—
et en plus 4 x Frs 5 000.—
4 x Frs 2 000.—

etc., etc.

**41 675 lots d'une valeur
globale de Frs 535 000.—**

Au moins 1 lot garanti par série de 5 billets
(chiffres finals de 0 à 4 ou de 5 à 9)

Au moins 2 lots garantis par série de 10 bil-
lets (chiffres finals de 0 à 9)

1 billet Frs 5.— (la série de 5 billets Frs 25.—,
la série de 10 billets Frs 50.—) plus 40 cts de port
pour envoi recommandé, au compte de chèques
postaux III 10026. Liste de tirage sous pli fermé
30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36.
Les billets SEVA sont aussi en vente dans les
banques, aux guichets des chemins de fer privés,
ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

SEVA Tirage 8 Nov.

de cet office est d'être toujours au courant des fluctuations du marché du travail afin d'essayer de le régulariser par des mesures préventives prises en collaboration avec le canton et les différents corps de métiers. C'est ainsi qu'actuellement l'Office du travail s'occupe beaucoup de la question des ouvriers étrangers. En revanche, le problème des chômeurs a passé à l'arrière plan. Tout naturellement, cet office veille à une bonne orientation professionnelle des jeunes gens et des jeunes filles et, ce côté-là de son activité se développe de plus en plus. Pour régler le plus simplement possible les conflits qui forcément naissent parfois entre employeurs et employés, la ville a institué, en 1895, pour Bienne et toute la région, un tribunal de prud'hommes qui a donné d'excellents résultats et qui contribue à la paix sociale.

La commune favorise la construction des logements par des subventions, des remises de terrains avec droit de superficie, des prêts hypothécaires avantageux : La question des logements et des loyers a pris à Bienne une ampleur inaccoutumée au cours de ces dernières années. Elle a obligé la municipalité à pratiquer une large politique d'encouragement à la construction. Les subventions communales accordées pour les constructions nouvelles s'élèvent à 5,65 millions de francs de 1943 au mois d'avril 1952. Dans de nombreux cas, les terrains dont la ville est propriétaire ont pu être mis à la disposition de coopératives de construction ; des prêts hypothécaires avantageux ont été consentis. L'Office des logements et l'Office des loyers ont, de leur côté, collaboré à la régularisation des prix et à la répartition des logements. Néanmoins, la pénurie des logements n'a pu être jugulée encore et la lutte contre les derniers taudis se poursuit.

La lutte contre la misère physique et morale est un des premiers devoirs d'une cité progressiste : Si le standing économique dont jouissent les habitants de notre ville garantit à tous les travailleurs une vie digne, il n'en demeure pas moins que l'individu et la famille seront toujours à la merci de la maladie, d'un injuste coup du sort, voire parfois de l'alcoolisme ou d'autres tares sociales. La lutte contre la misère physique et morale sous toutes ses formes s'impose dans une ville. En une série de photographies suggestives, on a essayé de donner sur ce panneau un aspect de l'œuvre importante qu'on réalise à Bienne.

La santé et le bien-être de l'enfant, souci de tous les jours : La santé de l'enfant, particulièrement menacée dans les villes, est l'objet de soins attentifs ainsi qu'en témoigne ce tableau. La crèche, la pouponnière, l'hôpital des enfants, le pavillon d'isolement sont des institutions privées ou semi-privées. La protection des nourrissons, le home de Gstaad, les colonies de vacances, les camps de vacances, l'auberge de la jeunesse, les écoles gardiennes, les douches scolaires, le médecin et le dentiste des écoles, le service de prêt de skis, les assurances scolaires, la distribution de pain, de chaussures, etc., sont des œuvres instituées par la municipalité.

Au centre de la salle, un rassemblement de plans disposés d'une plaisante manière apporte quelques aspects de *Bienne dans l'avenir*, tels que le prévoient nos architectes municipaux. Une agglomération obéit à quelques lois fondamentales qu'étudient les urbanistes moder-

nes. C'est à eux de prévoir les zones réservées au commerce, à l'industrie, aux quartiers résidentiels, aux centres dits de culture. Leur rôle est aussi de penser au développement que prendront le trafic local et le trafic de transit sans négliger la protection des sites et des monuments. Leur tâche est en outre de prévoir l'aménagement de nouveaux quartiers.

Les terrains qui se prêtent le mieux à un développement futur sont mis en évidence sur le « Plan d'extension de la ville ». Celui-ci prévoit, dès à présent, des voies d'évitement ; il donne aux Services publics la possibilité de jeter, aujourd'hui déjà, les bases d'un développement rationnel. « L'étude d'un plan directeur » met en valeur les principaux problèmes que l'urbanisme pose à notre ville. Les régions industrielles et résidentielles, les zones de verdure — parmi lesquelles on a réparti les secteurs réservés au commerce, à la culture, à la pratique des sports — ont été prévus. On a étudié la composition des zones de la périphérie et des points de soudure qui doivent lier entre eux les quartiers afin de donner à l'ensemble une certaine unité architecturale. Un autre plan nous montre comment on peut concevoir, entre la ville et le lac, un quartier qui serait réservé à la méditation et aux loisirs.

Une maquette pour un théâtre, des esquisses pour une piscine couverte, des plans de quartiers, ainsi que quelques extraits du plan d'urbanisme, nous donnent une idée des possibilités d'aménagements de petits et grands quartiers.

Les suggestions fournies auront peut-être une heureuse influence sur l'essor de la ville. Il est difficile de dire dans quelle mesure. Le développement harmonieux d'une ville dépend de la volonté de sa population et de l'esprit de communauté qui l'anime.

En quittant les locaux de l'exposition que nous venons de vous présenter, les visiteurs gardent l'impression que Bienne en 1952, ville bilingue de 50,000 habitants, métropole de l'industrie de la précision et de la qualité, est en pleine évolution. Fière de son passé, elle marche vers l'avenir avec optimisme, courage et confiance.

Pour le Comité de l'exposition :
Marcel HIRSCHI
statisticien de la ville de Bienne.

ORGANES DE L'ADIJ

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S.A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. O Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, 1 Va 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source